

METTONS EN PLACE NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ !

Dans son discours à Mulhouse, Macron a encore appelé à l'unité nationale, a salué la mobilisation de "l'ensemble des femmes et des hommes qui sont en deuxième ligne et qui permettent à nos soignants de soigner, et au pays de continuer à vivre."

Que les heures supplémentaires effectuées par les soignants seront majorées et une prime exceptionnelle leur sera allouée, et qu'un plan massif d'investissements et de revalorisation des carrières sera mis en œuvre.

Il annonce aussi un plan d'investissement pour l'hôpital public, mais sans préciser combien, et quand, alors que les besoins humains, financiers et matériels sont connus et chiffrés. Dans cette déclaration, il nie les revendications du personnel en grève depuis plus de 18 mois, qui tire la sonnette d'alarme sur leurs conditions de travail, et des moyens qu'ils disposent.

Investir dans les hôpitaux, le soin en général, c'est indispensable, nécessaire, voir obligatoire au vu de l'état de notre système de santé en France.

Mais cela passe par une sécurité sociale forte, qui permet à chaque citoyen de pouvoir se soigner, quel que soit ses revenus. Quel intérêt d'avoir de superbe hôpitaux, une technologie de soin le plus performant, si l'ensemble de la population ne peut y avoir accès, si cette santé est réservé qu'au « premier de cordée » ?

Depuis de nombreuses années, les médias, chien de garde du capital, nous rabâche que la sécurité sociale est en déficit, 5,4 milliards d'euros en 2020, que les hôpitaux sont en déficit.... D'après la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), le déficit cumulé des hôpitaux était de 731 millions d'euros en 2017. Dette qu'ils sont obligés de rembourser, géré comme une entreprise privée.

Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que dans le même temps, d'après l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS), en 2018, **les exonérations de cotisations de sécurité sociale bénéficiant aux employeurs relevant du régime général représentaient 37,1 milliards d'euros**, soit 9,1 % du total des cotisations dues aux Urssaf (hors cotisations chômage et AGS et hors cotisations RSI).

La transformation du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en réduction de 6 points de cotisations maladie, c'est **22 milliards d'euros par an**, en

moins pour les caisses de la Sécurité sociale.

Toujours à titre d'exemple, ce sont au bas mot **5,5 milliards d'euros par an qu'on peut retrouver en supprimant les exonérations rien que pour les entreprises du CAC 40** (2,7 milliards d'euros pour le CICE, 800 millions pour le taux réduit sur les allocations familiales et 2 milliards d'euros pour les allègements Fillon pour les salaires autour du Smic).

Pour être complet, il faut aussi prendre en compte que **les actionnaires des groupes du CAC 40 n'ont jamais été aussi bien rémunérés**. En 2019, les champions de la cote parisienne leur ont redistribué plus de **60 milliards d'euros, dont 49,2 milliards sous forme de dividendes, un record, qui dépasse ceux versés en 2007, avant la crise économique**.

Tout ceci nous démontre bien que ce sont les choix budgétaires du gouvernement qui entraînent un assèchement des caisses pour justifier l'austérité, la dégradation des services publics et de notre système de sécurité sociale.

**N'attendons pas, les financements existent!
Mettons en place notre modèle de société :**

- ➔ **Nationalisation des industries vitales à la population, comme l'énergie, l'eau, le médicament, le transport, le logement...**
- ➔ **Réduction du temps de travail à 32h et 28h, pour les salariés postés, financée par les gains de productivité.**
- ➔ **Application de la grille fédérale, avec un SMIC à 1 900 euros.**
- ➔ **Une protection sociale 100 % Sécurité sociale, avec une hausse des cotisations patronales.**
- ➔ **Retraite solidaire intergénérationnelle et par répartition à 60 ans à taux plein, ou après 37,5 années de cotisations, et départ à 55 ans pour les travaux pénibles, avec un trimestre d'anticipation par année pour les travaux pénibles.**
- ➔ **Application de toutes les garanties de nos conventions collectives comme socle incontournable et non dérogeable.**
- ➔ **Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes.**